

SAULCY

SUR MEURTHE

LE
MAG'

N°15 - PRINTEMPS 2018

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE SAULCY-SUR-MEURTHE



LE COMITÉ DES FÊTES

Faire plaisir aux petits et aux grands

SOMMAIRE

2 / Etat-civil - Immobilier - - - **3** / Association : zoom sur le Comité des Fêtes
4 / Finances locales - Conseil Municipal - - - **5** / Reportages : les enfants en fête
6 / Culture - CCAS **7** / Sport : défi et résultats - - - **8** / Agenda - Ecologie

Pour habiter mieux

Le programme «Habiter Mieux en Déodatie» est un dispositif d'aides qui peut vous apporter un accompagnement et un financement pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie de votre logement.

Si vous êtes propriétaire-occupant d'un logement de plus de 15 ans (sous conditions de ressources), que vous faites réaliser des travaux d'économie d'énergie (minimum 25%) par des entreprises et que vous n'avez pas de prêt à taux 0% en cours sur l'acquisition du logement, vous pouvez être éligibles au programme «Habiter Mieux en Déodatie».

Inscrivez vous directement en ligne sur www.deodatie.com. Une équipe prendra contact avec vous rapidement pour vérifier votre éligibilité et vous mettra en relation avec un bureau d'étude thermique qui réalisera une étude thermique et vous donnera des préconisations de travaux. Ensemble, vous définirez votre projet de travaux. Ensuite un animateur technique, vous accompagnera dans votre recherche de devis et vos choix d'entreprises. Il suivra avec vous tout le déroulement du chantier.

Pour tous renseignements :
 PETR du Pays de la Déodatie
 26, rue d'Amérique - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
 03 29 58 47 56
xtible@deodatie.com / tcoutelot@deodatie.com

Les berges de Meurthe

Un nouveau programme immobilier nommé «Les berges de Meurthe» va voir le jour dans notre village rue des Déportés, à côté de l'aire de jeux pour enfants. Ce projet, porté par le promoteur Immoville, propose l'accession à la propriété et l'investissement locatif. Il sera composé de 10 maisons d'habitation neuves (T3 et T4) et de 6 locaux professionnels. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.immoville-cc.com ou composez le 03 29 56 07 01 (Isabelle Di Florio).



ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à...

- **Karla Antoine**, née le 24 février
- **Robin Gremillet**, né le 23 mars
- **Anas Msali**, né le 8 avril
- **Emma Poupon**, née le 14 avril
- **Thiago Ghezala**, né le 4 mai

Toutes nos pensées aux familles de...

- **Etienne Vichard**,
décédé le 14 mars à l'âge de 84 ans
- **Jean-Marie Lalevée**,
décédé le 19 mars à l'âge de 83 ans

Félicitations à...

- **Jinxiang Chen** et **François Fouchet**
qui se sont unis le 31 mars
- **Annie** et **Claude Pairis**
qui ont fêté leurs noces d'or
- **Marie-Noëlle** et **Christan Combeau**
qui ont fêté leurs noces d'or

Joyeux anniversaire !

- **Geneviève Kemberg** a fêté ses 91 ans
le 14 mars
- **Denise Vagnier** a fêté ses 95 ans
le 29 mars
- **Marie Blaise** a fêté ses 95 ans le 30 avril

La maladie de Lyme

Le troisième jeudi du mois, à l'ancienne salle de tri de La Poste, l'association «Lyme sans frontières» tient une permanence de 17 h à 19 h. Cette association a pour but de soutenir les malades, de les conseiller aussi, de promouvoir la recherche et de sensibiliser le public à la maladie de Lyme souvent mal connue. Monique Vuillemin, responsable de l'antenne, Marie-Claude Perrin, porte-parole, le docteur Masson ainsi que plusieurs malades seront présents afin de répondre à toutes vos questions et de vous aider dans vos démarches. Renseignements au 06 84 98 90 95.



ASSOCIATION

Bonne humeur et partage avec le Comité des Fêtes

Se faire rencontrer les Salixiens et animer notre village, ce sont les objectifs des 24 membres du Comité des Fêtes du village. Présidée depuis septembre 2014 par Josiane Cunin, la joyeuse équipe de cette association souhaite toucher tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés. La Municipalité, très sensible aux actions de ce comité qui ne ménage pas ses efforts, accorde chaque année une subvention et lui apporte à chaque manifestation une aide matérielle et humaine.

Cinq temps forts rythment les saisons. Fin mars, le repas-théâtre a fait carton plein à la Salle des Fêtes pour la troisième année consécutive. 170 personnes étaient réunies autour d'un repas entièrement fait-maison, excepté le jambon. Josiane précise : *«Nous faisons le plus de choses possibles nous-même afin de proposer un prix abordable pour tous. Avec cette soirée, nous voulions toucher un public de tout âge.»* A vingt euros la soirée, le pari est gagné. A la fin d'un bon repas, les convives ont alors succombé facilement à l'humour «décapant» de la talentueuse Compagnie de théâtre du Neuné. A peine une semaine plus tard, le parc de l'ancien Séminaire était le grand terrain de jeux des enfants scolarisés dans les écoles du village. Cette chasse aux œufs en chocolat, entièrement gratuite, s'est déroulée sous un magnifique soleil de Printemps pour le plus grand bonheur d'une centaine de bambins mais aussi de leurs parents qui ont profité d'un pot convivial à l'arrivée. Le 24 juin, sur le Site Hortifibre, le vide-greniers traditionnel prendra place. Le Comité des Fêtes pratique un tarif de deux euros le mètre (minimum cinq mètres), afin d'accueillir le plus de participants. Puis, juste avant la venue de l'Automne, le Comité des Fêtes alliera gourmandise et découverte des environs avec sa traditionnelle Marche gourmande. *«Nous essayons de toujours varier l'itinéraire, et de faire découvrir de beaux points de vue du village.»* explique Josiane. Enfin, les festivités se clôtureront en novembre avec la soirée Beaujolais. On ne peut pas encore prédire si le Beaujolais nouveau sera un bon cru cette année, mais on sait déjà que l'ambiance sera à la fête et que le DJ vous fera danser une bonne partie de la nuit...





EN CONSEIL MUNICIPAL

Maitriser les dépenses et préparer l'avenir

Le Budget Primitif, voté en Conseil Municipal le 12 avril 2018, traduit une bonne santé financière et permet d'établir la fiche de route de l'année 2018. Le premier objectif de celle-ci est de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus à la population. Le second est d'anticiper les projets de la commune à moyen et long terme. Le tout devant s'effectuer sans répercuter ces efforts sur le contribuable et donc sans augmenter les taux d'imposition locaux.

Assurer le quotidien, rémunérer les agents communaux, entretenir les bâtiments, verser des subventions aux associations et au CCAS... Grâce à une maîtrise des effectifs et des économies prévues, les dépenses de fonctionnement pour 2018 ont été budgétées à hauteur de **1 919 239 €** et sont en baisse de 7,8 % par rapport au budget 2017. Elles seront bien-sûr équilibrées par les recettes venant de dotations de l'État, de diverses subventions ou encore des impôts locaux.



Budget Primitif : section de fonctionnement

En 2017, les investissements dans le projet de rénovation du bâtiment Salle des Fêtes/Mairie ont été conséquents. Cette année, la somme de **959 106 €** est attribuée aux projets de travaux de voirie, de mises aux normes des bâtiments publics, d'achats de matériels...

Le Budget Primitif 2018 a été élaboré au plus juste, mais avec la volonté de ne pas prendre de risque sur les éventuels imprévus comme un hiver très rigoureux, une baisse des dotations ou des subventions... dans un contexte national bousculé. Étant donné la bonne gestion des comptes de la commune, les taux des impôts locaux ne subiront aucune augmentation, aussi bien pour la taxe foncière que pour la taxe d'habitation. À noter aussi que le budget annexe de l'eau, dont les recettes correspondent majoritairement aux prestations de services fournies aux usagers, étant lui aussi parfaitement équilibré, le prix de l'eau restera identique à celui de 2017.

En bref

• Associations locales

En 2018, 12 580 € de subventions ont été alloués aux associations.

• Programme routier

Une nouvelle tranche de réfection de voirie a été votée pour un montant de 83 670 € HT comprenant une portion de la rue des Ecoliers, la rue du Village et la route de Régimont.

• Nouveaux rythmes scolaires

Suite à la décision des conseils d'écoles maternelle et primaire réunis en mars, le Conseil Municipal décide de suivre la décision des parents d'élèves élus pour un retour à la **semaine de 4 jours** et étudiera les possibilités de poursuivre les NAP le mercredi en matinée.

• Vignette scolaire

Afin d'aider encore plus les familles dont les enfants utilisent le transport scolaire pour se rendre au collège ou au lycée, le Conseil Municipal décide, pour la prochaine rentrée scolaire, de prendre en charge les vignettes du **2^e et 3^e trimestres** de l'année 2018/2019. Les familles seront donc tenues d'acquiescer uniquement la vignette du 1^{er} trimestre. Pour cela, il suffit de se rendre à partir du 1^{er} juin sur la plateforme internet **www.simplicim-lorraine.eu/88** pour un achat en ligne. Vous pouvez aussi vous rendre au guichet du Pôle Transport - Agence territoriale, 40 quai des Bons Enfants à Épinal. Pour tout renseignement, contactez le 03 87 33 67 98.



Un vrai bal rien que pour eux

Pour pouvoir emmener tous les élèves de l'école maternelle en classe découverte du 25 au 27 juin à La Bresse, les enseignants et certains parents bénévoles se sont mobilisés afin de récolter des fonds. Le 16 février dernier, la Salle des Fêtes a abrité un carnaval très spécial animé par Jean-Michel Rey et Compagnie. Un show créé pour les enfants avec comptines traditionnelles mais aussi musique, chants et chorégraphies ! Grâce à une salle comble, 1200 euros ont déjà été récoltés. Une jolie somme qui sera complétée lors d'une kermesse prévue le 8 juin à l'Ancien Séminaire.



Le succès de Saulcy Sourit

L'association dynamique de parents d'élèves Saulcy Sourit, soutenue par la Municipalité, œuvre tout au long de l'année au profit des projets et besoins des deux écoles du village, et elle ne compte pas ses efforts. Le 17 février, un carnaval des enfants s'est déroulé dans la salle de l'Ancien Séminaire décorée pour l'occasion par les membres de l'association. Un succès pour cette deuxième édition qui, avec l'aide précieuse des familles, a proposé aux quarante bambins déguisés, un défilé, des animations, des surprises et de très bons gâteaux fait-maison. En avril, le vide-landaus a lui aussi rempli ses objectifs et réuni 24 exposants à la Salle des Fêtes. En mai, un marché aux fleurs et légumes, en partenariat avec les Serres du Faing, a aussi remporté un franc succès.



Quand le livre s'anime

Philippe Ug, célèbre auteur de livres pop-up, est venu à la rencontre de nos élèves de grande section dans le cadre du Zinc Grenadine le 5 avril dernier. A la belle initiative de la bibliothèque municipale, les enfants ont pu échanger avec cet auteur, dont les livres contenant de fabuleux mécanismes de papier sont de petites œuvres en mouvement. Grâce à son aide, chaque élève a aussi pu réaliser un petit livre pop-up. Une grande fierté.



Pour adoucir les mœurs

Le 4 mars, Les Jeunesses Musicales de France proposait un concert mêlant énergie et originalité. Initialement prévu à l'église, c'est finalement dans la Salle des Fêtes récemment rénovée que Moussaka Trio, en duo, a fait résonner un mélange de musique irlandaise et bretonne des plus détonnant. Le 31 mars, c'est bien cette fois à l'église que la chorale Les Voix de Saint-Dié, sous la direction de Pascal Lasnier, a chanté un répertoire varié. Des chansons actuelles, du gospel et des chants marins au programme de la centaine de spectateurs venue partager ce joli moment musical.



Rapprocher et rassurer

Les militaires de la communauté de brigades de Saint-Dié-des-Vosges/Provençères-Colroy vous rappellent qu'ils sont à votre service pour vous accompagner et vous conseiller. De nombreux dispositifs ont été mis en place mais demeurent peu connus. Retenons notamment les dispositifs «Tranquillité seniors» pour protéger les anciens et «Tranquillité vacances» visant à éviter les cambriolages. Ces dispositifs et bien d'autres sont gratuits et font partie intégrante des missions de la Gendarmerie qui est la protection des biens et des personnes. Pour plus d'informations, composez le 03 29 51 20 17.

CCAS

Aimer et partager

Le 25 mars, sous un soleil printanier, les membres du CCAS ont dressé les tables et décoré la Salle des Fêtes avec la plus grande attention afin de recevoir 105 convives à l'occasion des Rameaux. Un moment de partage traditionnel mais aussi de gourmandise grâce au bon menu concocté par Les Deux Frères avec leur suprême de poulet jaune ou encore leur farandole de desserts. Le Kiosque à Musique était lui aussi à son poste pour faire danser nos aînés sur «Les amants de Saint-Jean» tout comme sur les tubes de Claude François. Tous ont passé un bel après-midi placé sous le signe du partage et de la convivialité, des valeurs chères au CCAS qui souhaite rapprocher les personnes parfois esseulées et être source d'échanges. Jonglant entre service, danse et vaisselle, toute l'équipe a souhaité mettre à l'honneur les doyens de la journée en offrant un présent à Marcel Riotte et Ginette Simon.





DÉFI

Méditerranée et Pacifique...

Stéphane Brogniart, salixien sportif de haut niveau que l'on ne présente plus, arrivé 10^e puis 14^e à l'Ultra Trail du Mont-Blanc, détient déjà le record de la Traversée du Jura (190 km en 26h30) et des Vosges (217 km en 31h06). Sa soif d'endurance et son goût pour l'effort au long cours sont loin d'être assouvis. C'est sur les sentiers du Mercantour, dans le sud de la France, qu'il s'apprête à rechausser les baskets. Du 21 au 23 septembre, il entamera une course de 212 kilomètres reliant Estenc à Menton et offrant un dénivelé de 12 000 mètres sur un itinéraire de grande randonnée aux sentiers techniques, escarpés (parfois à plus de 2800 mètres d'altitude) alliant défi sportif et amour de la nature. Stéphane court pour mettre en lumière le Massif du Mercantour comme il l'avait fait pour les Vosges. Ce projet, véritable vecteur de communication, sera une belle vitrine pour cette région ensoleillée mais pas que... En effet, ce passionné d'aventures s'est fixé un objectif «*un peu fou*» dit-il, celui de traverser l'océan Pacifique à la rame dans cinq ans ! Cette course est donc une de ses préparations, pour engranger expériences et ressources mentales, afin d'aller, avec le défi ETARCOS, découvrir ses limites dans un autre sport. A suivre sur www.stephanebrogniart.run et les réseaux sociaux.

CYCLISME



Une belle course

Lundi 2 avril, la JECDE organisait sa traditionnelle course cycliste, depuis quatre ans nommée le «Prix Thil Chocolatier», de circonstance en ce lundi de Pâques. Bravo à tous les sportifs ayant bouclé entre deux et sept tours de dix kilomètres, comprenant une côte bien raide qui en freinerait plus d'un. Félicitations particulières à Anthony Durringer, Bertrand Hung et Guillaume Gildas qui composent le podium Scratch sur 70 kilomètres. Bravo à tous !

SPORT

Un deuxième gros succès pour Cani Sports Vosges

Les 7 et 8 avril, le massif du Kemberg a été le grand terrain de jeu de plus de 185 concurrents et de leurs amis à quatre pattes. Canicross, CaniVTT, Trotinette 2 chiens, Kart... six disciplines au total pour cette course officielle affiliée à la Fédération française de sports de traîneaux et organisée par l'association salixienne Cani Sports Vosges. Dans une ambiance très conviviale et sous un soleil agréable de Printemps, cet événement a réuni des coureurs français, allemands ou encore suisses autour de leur passion commune. L'édition 2019 est déjà prévue, mais d'autres manifestations seront aussi organisées comme la CaniMarche gourmande début juin. Pour vous tenir informé, n'hésitez pas à suivre cette association sur Facebook : *Cani-Sports Vosges*.



AGENDA

sous réserve d'éventuels changements

- Samedi 2 et dimanche 3 juin
Course vélo sprint d'Anould
- Dimanche 3 juin - Massif du Kemberg
Canimarche Gourmande
organisé par Cani Sports Vosges
- Vendredi 8 juin - Ancien Séminaire
Kermesse de l'école maternelle
- Samedi 9 juin - Stade Pierre-Coulombel
Challenge Robert Spiewack
organisé par le FC Saulcy
- Dimanche 10 juin - Stade Pierre-Coulombel
Challenge Seniors
organisé par le FC Saulcy
- Samedi 16 juin - Stade Pierre-Coulombel
Feux de Saint-Jean
organisés par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
et fête foraine
- Dimanche 24 juin - Site Hortifibre
Vide-Greniers
organisé par le Comité des Fêtes
- Samedi 7 juillet - Stade Pierre-Coulombel
Fête des Râpés
organisée par le FC Saulcy
- Samedi 25 août - Stade Pierre-Coulombel
Challenge Vétérans
organisé par le FC Saulcy
- Jeudi 30 août de 14 h à 19 h - Salle des Fêtes
Thé dansant
organisé par Voyages et passion de la Découverte
- Dimanche 2 septembre
Marche Gourmande
organisée par le Comité des Fêtes

Vente immobilière

La Cure du village est en vente (prix estimé par France Domaine). Pour tout renseignements, contactez la mairie au 03 29 52 45 35.

Trop d'incivilités !

Le mardi 3 avril, en récoltant les déchets ménagers de la rue des Cités, le contenu du camion benne a pris feu. En cause, du matériel électrique jeté avec les ordures, par ignorance ou par mauvais esprit, et dont la batterie a explosé à l'intérieur du camion y mettant le feu. Après l'intervention rapide des pompiers, plusieurs tonnes de déchets ont immédiatement été déversées près du point d'apport volontaire de recyclage. Il a fallu faire intervenir un deuxième véhicule pour terminer la collecte des déchets complètement perturbée, et plusieurs agents ont été mobilisés pour nettoyer toute la zone. Un coût non négligeable supporté par la collectivité et ses contribuables. La municipalité souhaite rappeler à tous **les règles élémentaires de tri des déchets**. Il est strictement **interdit de déposer tout autre déchet non-ménager sur le trottoir ou dans les poubelles** tels que matériels électroménager, mobilier, objets encombrants... qui doivent être déposés gratuitement dans l'une des deux déchetteries voisines à disposition (Anould et Saint-Dié-des-Vosges). **Tous les déchets recyclables** : papier, carton, plastique, métal et verre (corps creux ou plats) **doivent être triés dans les points d'apports volontaires** prévus à cet effet. De plus, les bacs et les sacs poubelles qui, rappelons-le encore une fois, ne doivent contenir que des déchets ménagers, sont à sortir **le dimanche soir** seulement, veille de la collecte, ceci dans un intérêt évident de salubrité publique et afin que les ordures ne restent pas plusieurs jours sur la voie publique avant d'être collectées. Il est regrettable que l'incivilité de quelques uns pénalise tous les administrés et mette de surcroît les agents récoltant les déchets en danger. **La propreté est assurée par la collectivité mais le civisme est l'affaire de tous !**

Retrouvez plus d'infos pratiques, les comptes rendus des Conseils Municipaux, des photos... sur

www.saulcy-sur-meurthe.fr